

## **FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE POUR EXAMEN D'OPPORTUNITÉ**

### **1. Intitulé de l'enquête**

Enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie.

### **2. Service producteur**

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

### **3. Service réalisant la collecte**

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

### **4. Historique de l'enquête**

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

### **5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits**

Exécution semestrielle de l'enquête avec parution semestrielle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

### **6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés**

L'objectif de cette enquête est de fournir des informations précoces sur la situation de trésorerie des entreprises industrielles et sur les facteurs expliquant l'évolution de cette dernière tous les six mois. Il s'agit d'une enquête thématique qui complète le dispositif de collecte d'informations conjoncturelles sur les entreprises industrielles.

L'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie a pour objet de transcrire l'opinion des chefs d'entreprise sur leur trésorerie et les facteurs expliquant l'évolution de cette dernière tels que : les résultats d'exploitation, les prix, le volume des ventes, les charges salariales, les frais financiers, les dépenses d'équipement... Cette enquête fournit également des éléments sur les conditions de financement. Les industriels indiquent enfin leurs perspectives dans ces domaines.

### **7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

L'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie, réalisée en France depuis 1962, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique et d'autres instituts français et étrangers, des statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.

### **8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources**

L'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie éclaire un aspect particulier de l'activité des entreprises et constitue un complément thématique aux autres enquêtes de conjoncture effectuées auprès des entreprises industrielles. Elle contient en outre des informations uniques sur les taux d'intérêt contractés par les entreprises selon leur taille et le type de crédit. Elle est publiée dans les 15 premiers jours du mois suivant le mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

### **9. Insertion dans un système d'information**

Enquête complémentaire de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie.

### **10. Cible de l'enquête**

L'enquête est réalisée auprès de 4 000 entreprises industrielles de plus de 20 salariés.

Toutes les entreprises d'au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires sont interrogées.

### **11. Champ de l'enquête**

L'enquête couvre l'industrie manufacturière, les industries agroalimentaires et le raffinage du pétrole, ce qui correspond aux NAF 14 à 36 (hors 16, 23.1Z, 29.6A, 31.1C, 35.1A).

### **12. Champ géographique de l'enquête**

France métropolitaine.

Les DOM ne font pas partie du champ.

Il n'y a pas d'extension régionale.

### **13. Bases de sondage, échantillonnage**

Enquête annuelle d'entreprise.

Sondage stratifié par activité principale et taille d'entreprises.

### **14. Mode de collecte**

Questionnaire remis par la poste, collecte par internet programmée.

### **15. Date et périodicité de la collecte**

L'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie est réalisée deux fois par an, en juin et en décembre. La collecte s'effectue par voie postale sur une période qui s'étend de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la date de publication de l'enquête, dans les 15 premiers jours du mois suivant le mois de l'enquête.

### **16. Contraintes imposées à l'enquête**

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, baisse, stable », ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale »). Au total, le temps de réponse au questionnaire est inférieur au quart d'heure.

### **17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)**

Pas d'instance particulière.

### **18. Exploitation et diffusion des résultats**

La diffusion des résultats de l'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie s'effectue notamment par le biais d'une publication dans la collection des *Informations Rapides* de l'Insee, mise en ligne sur le serveur internet de l'Insee. Ils sont analysés dans les *Notes* et *Points de Conjoncture*. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le serveur internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (*BDM*). Le dispositif de réponse et de retour d'informations par internet qui sera proposé au cours des prochaines années à l'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie enrichira encore ce dispositif par la mise à disposition d'un retour d'information public personnalisé.

### **19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête**

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de toutes les enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises (10 au total). L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 22 personnes, dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires.